



**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Déposé / Reçu le

21 AOUT 2024

**au greffe du tribunal de l'entreprise
francophone de Bruxelles**



24126947

N° d'entreprise : **0635 807 680**

Nom

(en entier) : **URBANTZ**

(en abrégé) :

Forme légale : **SOCIETE ANONYME**

Adresse complète du siège : **AVENUE LOUISE 251, 1050 BRUXELLES**

**Objet de l'acte : RETRAIT ET OCTROI DE POUVOIRS DE GESTION JOURNALIERE ET
POUVOIRS SPECIAUX**

Extraits des résolutions écrites unanimes des administrateurs en date du 4 juin 2024

TCHERNO SRL ayant indiqué son souhait de ne plus exercer la gestion journalière de la Société, les administrateurs décident de retirer tous les pouvoirs de gestion journalière précédemment attribués à TCHERNO SRL, représentée par son représentant permanent, Jonathan WEBER, avec effet au 10 juin 2024.

Les administrateurs décident de confier la gestion journalière à la société MAPULSE SRL, une société à responsabilité limitée dont le siège est établi à Rue Drootbeek 147, Boîte 18, 1020 Bruxelles, enregistrée à la Banque Carrefour des Entreprises sous le numéro 0646.776.697 représentée par son représentant permanent, Mélanie APPLINCOURT, avec effet au 10 juin 2024.

Les administrateurs donnent pouvoirs à TCHERNO SRL, représentée par Jonathan WEBER et à MAPULSE SRL représentée par Mélanie Applincourt (ci-après les "Mandataires"), chacun agissant seul, lesquels acceptent ces pouvoirs dans la stricte limite des modalités ci-après définies, afin de représenter la Société dans le cadre de la négociation et conclusion des contrats et documents suivants à destination des clients, des collaborateurs et des employés de la Société :

- les contrats de travail ;
- les contrats de prestation de services ;
- les contrats et avenants commerciaux ;
- les lettres de mission.

A ces fins, les Mandataires pourront au nom de la Société signer tous documents et pièces et, en général, faire le nécessaire.

Les administrateurs donnent également procuration à tout avocat du cabinet Fieldfisher LLP, dont le siège est établi à 1040 Bruxelles, Boulevard Louis Schmidt 29 et à Corpoconsult SRL, dont le siège est établi à 1050 Bruxelles, Avenue Louise 200, Bte 21, représentée par M. David Richelle, chacun agissant seul et avec l'autorisation de subdéléguer ses pouvoirs, afin de procéder à toute formalité généralement nécessaire ou utile relative aux décisions de la Société en ce compris le pouvoir de signer et de déposer la demande de modification de l'inscription de la Société auprès des services de la Banque-Carrefour des Entreprises, de déposer tout document au greffe compétent et de procéder aux formalités nécessaires à la publication des décisions de la Société aux Annexes du Moniteur belge. A ces fins, le mandataire pourra au nom de la Société, faire toutes déclarations, signer tous documents et pièces et, en général, faire le nécessaire. .

David Richelle
c/o Corpoconsult Srl
Mandataire spécial

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 29/08/2024 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).